Le syndicat des architectes de Moselle
www.unsfa57.com

BULLETIN D'ADHESION 2024

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

né(e) le :

Adresse e-mail :

représentant la société d'architecture :

exerçant à (rue) :

Code postal et ville :

Téléphone :

Mode d'exercice (libéral, SARL..) :

Effectifs de l'agence à l'année n-1 :
(DADS : ne compter que les salariés, pas les TNS)

SIREN sur lequel sont rattachés les salariés

Chiffre d'affaire HT :

Déclare : ☐ **adhérer** ☐ **renouveler mon adhésion**
à l'UNSFA 57, le syndicat des architectes de Moselle, et m'engage à verser la cotisation correspondante.
Il n'est pas délivré de justificatif d'adhésion, le présent bulletin d'adhésion fait office de justificatif comptable.

BAREME POUR L'ANNEE EN COURS

☐ Cotisation de base	340 €
☐ Cotisation nouvel adhérent 2024 (inscription au CROA > à 3 ans,la première	60 €
☐ année) Nouvel adhérent (inscription au CROA > à 3 ans, les 2 premières années)	190 €
☐ Jeune inscrit (inscription au CROA < à 3 ans, nouvel adhérent la deuxième année.)	offerte
☐ Retraité	120 €

Il est possible de payer en plusieurs chèques (trois maximum), pour cela il suffit d'envoyer l'ensemble des chèques avec la date d'encaissement souhaitée inscrite au dos du chèque.

ADHESION MODE D'EMPLOI

Le présent formulaire est à retourner à l'adresse ci-dessous, rempli, signé et accompagné du règlement correspondant par chèque à l'ordre de UNSFA 57.

Fait à _____, le _____

(cachet et signature)

UNSFA 57
3, rue Jean-Antoine Chaptal
57070 METZ

Retrouvez davantage d'informations ainsi que la date de la prochaine réunion sur **www.unsfa57.com**

CHAMBRE SYN ARCHITECTE – IBAN FR76 1470 7001 0100 1196 0460 193 – BICS CCBPFRPPMTZ – RIB 14707 00101 00119604601 clé RIB 19